

<http://47.snuipp.fr/Direction-d-ecole-questionnaire-et-reunions-chez-les-IEN>



# Direction d'école : questionnaire et réunions chez les IEN

- Métier - Direction et fonctionnement de l'école -

Date de mise en ligne : mercredi 13 novembre 2019

Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Le ministre ouvre un cycle de concertations sur les évolutions de la fonction de directeurs-trices d'école.

Le vif émoi suscité par le suicide de notre collègue Christine Renon, les mobilisations de la profession et les interpellations du SNUipp-FSU ont obligé le ministre de l'Éducation Nationale à bousculer son agenda social pour ouvrir des discussions sur les conditions de travail des directrices et directeurs d'école.

## Questionnaire du ministre

Le ministère a lancé un questionnaire à destination des 45 000 directrices et directeurs : 3 thématiques y sont exposées en 31 questions :

1) Description de l'école, contexte

2) Qualitatif métier :

- Gestion du temps
- Respect, écoute, considération, interactions avec les partenaires
- Autonomie d'action, autorité décisionnelle

3) Des commentaires libres seront possibles autour de trois questions :

- Comment envisagez-vous votre fonction de direction ?
- Quels seraient vos besoins pour améliorer le quotidien ?
- Quelle question a été oubliée ?

<http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### Questionnaire du MEN

Le ministère prévoit un retour de ce questionnaire aux directrices et directeurs avant les vacances de Noël, ainsi qu'aux organisations syndicales. Il s'est aussi engagé à ouvrir des concertations plus larges sur la direction et le fonctionnement d'école dans les semaines à venir.

Pour le SNUipp-FSU, ce questionnaire ne pourra être l'alpha et l'oméga des préoccupations des directrices et directeurs d'école.

Depuis de nombreuses années, nous avons alerté le ministère sur la dégradation des conditions de travail des directrices et directeurs qui a conduit à une perte de sens du métier avec un impact sur le fonctionnement de l'école comme sur la santé des personnels.

La question des évolutions et du fonctionnement de l'école concerne aussi l'ensemble de la profession, c'est pourquoi le SNUipp-FSU a demandé que ce questionnaire soit adressé à tou-tes les enseignant-es du 1er degré. Le ministère s'y est refusé pour le moment.

## Réunions avec les IEN

En parallèle à ce questionnaire, des réunions sont organisées par les IEN à destination des directrices et des directeurs afin de « libérer la parole » et « favoriser les échanges entre pairs et avec les IEN ».

Pour le ministère, « les thématiques du questionnaire pourront servir de point de départ, sans contraindre les échanges qui doivent être libres et permettre d'évoquer tous les sujets ».

La présence à ces réunions reste bien facultative or certains IEN semblent leur donner un caractère obligatoire.

Lors de la présentation du calendrier de concertations, le SNUipp-FSU s'est interrogé sur la pertinence de ces réunions.

Si un espace d'échange entre pairs est nécessaire, l'IEN est-il le bon interlocuteur pour parler difficultés et souffrance au travail sachant que la plupart des études montrent qu'un nœud important se situe dans la relation hiérarchique ? De plus, si la participation à cette réunion relève du volontariat, cela constitue un temps supplémentaire à l'initiative du supérieur hiérarchique auquel il est souvent difficile de dire non.

Afin de faciliter la participation de tous les collègues qui le souhaitent, le SNUipp-FSU a demandé au ministère que ces réunions soient organisées sur temps d'enseignement, avec remplacement et a refusé que les 108h, déjà insuffisantes, servent encore de variable d'ajustement. Le ministère a répondu par la récupération sur une animation pédagogique librement choisie.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU a demandé un changement de temporalité pour éviter que cela tombe en même temps que l'ouverture de la consultation en ligne.

S'il y a bien des enjeux propres aux directeurs-trices, les évolutions sur le fonctionnement et l'organisation de l'école concernent toute l'équipe pédagogique et à ce titre tous-tes les enseignant-es de l'école doivent pouvoir prendre la parole.

Ces réunions conduites par les IEN ne doivent pas être l'occasion d'induire des implicites sur des réponses attendues au questionnaire ministériel. C'est pourquoi, participer à ses réunions peut permettre de porter les réelles préoccupations de la direction d'école et ne pas laisser le fantasme du statut être la réponse à toutes les difficultés.